



CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL  
TOULON - LA SEYNE SUR MER

■ **CHEF D'ETABLISSEMENT**

Michel PERROT  
Directeur Général

■ **Affaires Générales, Instances,  
et Politiques Territoriales**

Nicolas FUNEL  
Adjoint au Directeur

■ **Secrétariat Général,  
Affaires Juridiques, conventions  
de coopération et patrimoine**

Frédéric RODRIGUES  
Secrétaire Général

■ **Mme Hanane OUIRINI**

Attachée d'Administration Hospitalière

Madame Beatriz Aristimuno  
Fondation Anouk  
Grand Rue 11  
1204 Genève  
SUISSE

Toulon, le 04 février 2019

DG.MP.PB.db

Affaire suivie par : M. PERROT

Tél : 04.94.14 55 55

Fax : 04.94.14 55 56

@ : dg@ch-toulon.fr

Madame,

Le Centre Hospitalier Intercommunal de Toulon La Seyne sur mer remercie très vivement la Fondation Anouk et la Fondation ARPE pour la réalisation de fresques au sein du PASA, le pôle d'activité et de soins adaptés, de l'EHPAD, l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, Georges Clémenceau à La Garde à proximité de Toulon.

Le PASA est une unité nouvelle qui a ouvert en juillet 2018, il y est accueilli en journée en semaine pour des animations deux groupes de 14 résidents à tour de rôle parmi les 76 pensionnaires de la structure, le PASA s'adresse aux personnes souffrant de troubles du comportement modéré. Les soignants nous indiquent que les fresques aux tons bleus et verts représentant des paysages de notre chère Provence procurent à l'espace une ambiance sereine qui apaise les troubles des personnes désorientées, l'appropriation des lieux semble meilleure. L'ergothérapeute trouve les patients plus attentifs à leur environnement, certains observent les frises, les décrivent et certains expriment leur ressentis. Globalement, le travail des artistes peintres a eu un impact très positif sur le comportement des patients accueillis au PASA et a compté dans la réussite du démarrage de cette unité.

Nous sommes très reconnaissants à la Fondation ANOUK et à Fondation ARPE qui ont permis avec générosité de mettre de la gaieté au sein de cette nouvelle unité qui conforte le projet de vie de l'établissement.

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de nos meilleurs sentiments et de notre gratitude.

Le Directeur,

Michel PERROT



TOUT COURRIER DOIT ETRE ADRESSE IMPERSONNELLEMENT  
A M. LE DIRECTEUR DU CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL TOULON - LA SEYNE SUR MER

**PASA, SOINS ADAPTES POUR LES RESIDENTS DE CLEMENCEAU**

Le Pôle d'Activité de Soins Adaptés (PASA) a ouvert ses portes le 2 juillet au Centre de Gérontologie de Georges CLEMENCEAU. Cette structure accueille les résidents des USLD et EHPAD du site atteints de troubles cognitifs plus ou moins sévères, sur une journée, plusieurs fois par semaine.

La décoration des murs n'étant pas finalisée, la Directrice des Soins, Madame SMOLK, a transmis un projet d'embellissement de l'espace à la Fondation ANOUK afin qu'elle nous apporte son aide.

Basée à Genève, la fondation ANOUK réalise des projets dédiés aux arts, à la culture, à la santé, à la médecine et à l'éducation par le biais de différents mécénats.

**Fabienne RICAUD**  
Cadre de Santé EHPAD 2/USLD 2/PASA



**Paroles de patients**

Par la présente j'ai l'honneur de solliciter votre intermédiaire afin de transmettre tous mes remerciements et ma reconnaissance à l'équipe de réanimation dans toutes ses composantes, qui a pris en charge avec succès mon épouse gravement malade.

En effet, j'ai pu apprécier, ainsi que tous mes proches, la qualité des soins apportés, la disponibilité sans faille de tous les personnels ainsi que leurs très grandes qualités humaines.

Le service offre une meilleure vitrine pour l'action publique et je compte sur vous pour communiquer ce témoignage de gratitude à tous vos agents, en mon nom et celui de toute notre famille.

R.G.

**D.R.H.**

**Départs en retraite**

- ANTON Richard**  
Ouvrier principal 1ère classe  
Service intérieur Clémenceau
- VALLA Marc**  
Ouvrier principal 1ère classe  
Standard téléphonique
- GIRARD épouse GIRAUD Chantal**  
Aide-Soignante Principale  
Bloc endoscopique - gastro
- GALVAGNO épouse PISTIDDA Brigitte**  
ASH Classe Supérieure  
Médecine polyvalente A et B LS
- SAPIN Anne**  
Orthophoniste Classe Supérieure  
HDJ Infanto-Juvenile Mammisi La Garde
- TOLOSANO épouse DOUBLIER Michèle**  
Cadre de Santé Paramédical - IFPVPS
- MONTES Franck**  
Aide-Soignant  
Soins de Longue Durée

**SPECTACLE DE NOEL**



Le spectacle traditionnellement offert aux enfants du personnel du C.H.I.T.S., du CH d'Hyères et du G.C.S. Santalys se déroulera le **Samedi 15 décembre 2018** dans la Salle de l'auditorium Vauban du Palais Neptune à Toulon.

L'accueil des enfants s'effectuera à partir de 13h30.

Un goûter sera proposé à l'issue du spectacle. Les parents pourront faire des photographies avec le père Noël.

H.D.

**Synergies**

lettre d'information  
du Centre Hospitalier  
Intercommunal  
Toulon La Seyne-Sur-Mer

Novembre 2018 - N°281

**ELECTIONS PROFESSIONNELLES DU 6 DECEMBRE**

Lors des élections professionnelles du 6 décembre prochain, plus de cinq millions d'agents publics seront appelés à voter pour choisir leurs représentants du personnel. Ces représentants seront amenés à siéger dans les organes consultatifs de la fonction publique pour un mandat de 4 ans.



EDITORIAL

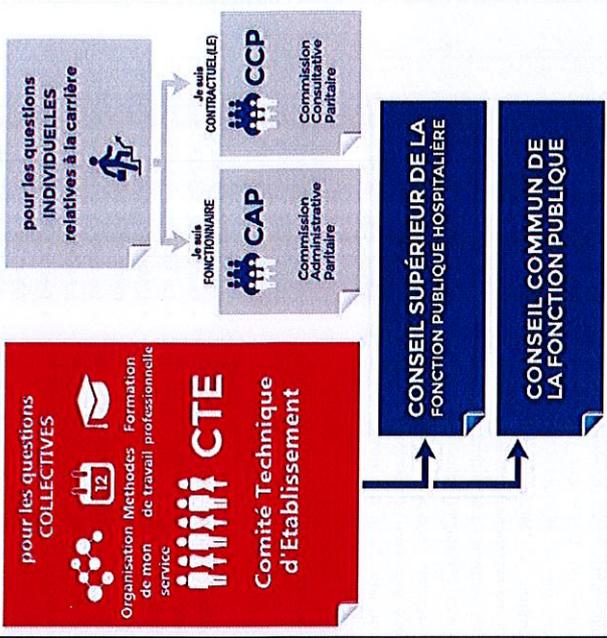
**ELECTIONS PROFESSIONNELLES DANS LA FONCTION PUBLIQUE 2018**

**6 décembre 2018**

**Pourquoi voter ?**

Je travaille dans la fonction publique hospitalière

**JE VOTE POUR ÉLIRE MES REPRÉSENTANTS**



Il s'agit d'un enjeu de démocratie sociale dans la mesure où ces élections professionnelles concernent, par l'élection de leurs représentants, le droit de participation des agents à la détermination des règles à la individuelles et collectives qui les concernent. Elles permettent aussi d'établir la représentativité des organisations syndicales à tous les niveaux pertinents de la gestion publique.

Pour nos établissements, au-delà de l'enjeu démocratique, le défi organisationnel est de taille puisque seront combinés vote physique et vote par correspondance en fonction des entités.

Ce défi a pour finalité de faire vivre le principe constitutionnel de participation des agents à la détermination des règles et mesures qui les intéressent, qu'elles soient institutionnelles ou collectives.

**Michel PERROT**  
Directeur

Retrouvez l'actualité du Centre Hospitalier Intercommunal Toulon - La Seyne sur Mer sur sa page Twitter : #CHToulonLaSeyne